



905, avenue de Lorimier
Montréal QC H2K 3V9

Le 13 décembre 2023

[REDACTED]

[REDACTED]

OBJET : Accusé de réception - Demande d'accès datée du 28 novembre 2023

Monsieur,

Par la présente, nous vous confirmons que notre organisme a reçu votre demande d'accès datée du 28 novembre 2023, dont le libellé est le suivant :

Dans le cadre d'une enquête récurrente, le [REDACTED] recense le nombre de minorités visibles, de personnes noires et d'Autochtones au sein d'organisations québécoises. Notre étude s'appuie notamment sur la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Cette année, nous procédons à la collecte de données à travers un questionnaire Jotform que nous vous prions de remplir dès que possible.

Nous constatons que votre demande ne vise pas de documents en particulier, mais plutôt une demande de réponse à un sondage. Or, suivant les articles 1 et 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (la « Loi »), un organisme n'a l'obligation que de fournir les documents qu'il détient. Dans ce contexte, nous vous transmettons en annexe des tableaux que nous détenons et qui nous apparaissent, pour l'essentiel, répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez une note explicative à cet effet en cliquant [ici](#).

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Gourgues

Annexe

Employés

Cadres	33
Professionnels	121
Autres	96
Total	250

Minorité visible

Cadres	2
Professionnels	6
Autres	10
Total	18

Autochtones

Cadres	0
Professionnels	0
Autres	1
Total	1

Ressources humaines

Cadres	2
Professionnels	4 (2 minorités visibles)
Autres	0
Total	6
